

**Déclaration CFDT
CCE des 10 et 11 Février 2010**

FONCTION SUPPORT A L'EXPLOITATION

la Délégation CFDT soulève de nombreuses questions concernant les problématiques liées aux fonctions "support à l'exploitation" :

1 - la centralisation et l'optimisation des achats

Vous prévoyez une réduction massive du nombre des fournisseurs par une gestion centralisée à l'horizon 2013.

Tout achat passera par la filière dédiée, avec mise en place d'un outil d'achat – SI-HA

Questions :

Si la gestion est centralisée d'ici 2013, que se passe-t-il pour les personnels concernés d'ici là et après ?

La mise en place d'un outil SI-HA nécessite-t-elle la mobilité géographique des personnels actuellement chargés des achats (mobilité interrégionale ou nationale) ?

A quelle date l'outil SI-HA sera-t-il disponible et opérationnel ?

2 - la mutualisation des fonctions supports en créant des « lignes métiers support »

3 fonctions clés : Centres de Services Partagés Paie/Comptabilité, Administration des Ventes, Gestion Immobilière

a- le Centre de Services Partagés Compta /Paie :

La régionalisation des fonctions support du programme PFS visait à rationaliser les processus. Cette réforme fut longue à mettre en place. Le personnel concerné a très mal vécu les effets de cette réorganisation. (Mutations, SI très long à devenir opérationnel, etc.)

Aujourd'hui, les objectifs du plan stratégique visent à une amélioration de la "productivité" de ces services via une centralisation nationale de toutes les fonctions supports déclinée en 6 plates-formes interrégionales.

Questions :

Quel est le Bilan du Programme Fonctions Support (PFS) ?

Qu'est-ce qui garantit l'efficacité d'une deuxième mutualisation au niveau interrégional ?

A quand une 3^{ème} mutualisation totalement au niveau national ?

Est-il réaliste de demander une 2^{ème} mobilité géographique aux mêmes agents ? C'est en tout cas inacceptable pour les personnes ! Quel est pour vous, le levier de la réussite éventuelle de ce projet ?

Selon votre Programme d'action 2010, les nouvelles plate-formes Compta /Paie devront être complètement opérationnelles début 2011 pour générer les gains de productivité attendus.

Toutefois, dans la version 2 du Projet stratégique, Addendum et Erratum du 12/0110., les pages 84 à 90 du Plan Stratégique initial ne sont pas reprises. Elles sont purement et simplement supprimées ! Vous y présentiez dans cette version initiale la plate-forme nationale Compta /Paie répartie sur 6 sites opérationnels et nécessitant des mobilités géographiques sur Montreuil, Lille, Toulouse, Nantes, Lyon et Marseille.

Ces éléments ayant disparu du document Addendum/Erratum du 12/01 :

Que devient votre objectif de mise en œuvre d'une plate-forme nationale ? Quel est votre objectif réel ? Avec quel calendrier de mise en œuvre ?

On peut d'ailleurs se demander pourquoi vous ne supprimez pas dès maintenant ce niveau interrégional. Pour piloter une plate-forme nationale articulée avec le niveau régional actuel, moyennant un outil informatique adapté, il n'est pas nécessaire d'imposer des déménagements inutiles ! ? Pourquoi faire compliqué ... ?

Ce qui est possible pour les achats (travail à distance ...), pourquoi ne l'est-il pas pour la Compta-Paie ?!

Nous proposons l'abandon du principe des plateformes interrégionales.

b- l'Administration des ventes (ADV) :

Vous justifiez une réforme de l'ADV par l'augmentation des charges de travail liée à la mise en concurrence.

Questions :

Avant que la réorganisation n'absorbe cet éventuel surcroît de travail, elle va provoquer des surcharges liées aux multiples perturbations du processus... Comment les salariés vont-ils être accompagnés pour éviter explosions et « pétage de plombs » ?! Qu'est-ce qui vous fait dire que ce changement est possible ?

c- la Gestion Immobilière :

Votre projet vise à créer une filière métiers agissant en maîtrise d'ouvrage pour le compte des établissements et un nouvel outil : *le schéma directeur pour la gestion d'actifs immobiliers.*

Questions :

A quelle date sortira le premier « Schéma directeur pour la gestion des actifs immobilier » (en 2010, en 2011, ou plus tard ?), sachant que cette Direction n'est dotée d'aucun effectif en 2010 au départ du plan ?

3 - l'accroissement de la productivité au sein des fonctions supports de l'AFPA

Pour vous, une marge d'amélioration importante existe à tous les niveaux de l'organisation. Ceci vous conduit à proposer des changements majeurs de l'organisation actuelle des fonctions supports.

Questions :

Quel pilotage du changement ? Quelles étapes ? Quel échéancier ? Les conditions de réussite de la mise en place des lignes métiers ne sont pas posées, ce qui ne permet pas de mesurer la faisabilité d'un changement sensible. A-t-on mesuré la transférabilité de ce que la DG appelle les bonnes pratiques ? Quels sont les critères identifiés ? Quelle est la part de spécificités régionales ou locales ?

4 - AFPA Office

Vous présentez les 6 Services d'AFPA Office...

Questions :

Quels sont précisément les projets de mobilité liés à votre nouvelle organisation AFPA Office ? Les personnels de l'Hôtellerie /Restauration sont-ils les seuls à rester sur leur site d'origine ? Outre l'outil SI-HA, quels sont les nouveaux outils informatiques indispensables à la réussite des changements que vous proposez. Dans quelle mesure vos différents changements dépendent-ils de la fiabilité de ces nouveaux outils informatiques ?

De qui est composé le Conseil de Direction d'AFPA Office ? Quels seront les rôles hiérarchiques respectifs ?

Quelle est l'articulation entre la Communication stratégique rattachée au DG, et la Communication opérationnelle rattachée à cette DGA ?

Qu'en est-il du projet d'externalisation de l'Hébergement avec ADOMA (Selon votre programme d'action : 20 sites transférés fin 2010, 110 fin 2014)

5 - Les Directions exécutives centrales

Vous présentez les 4 Directions exécutives centrales...

Questions :

Quelle est l'articulation de la DRH nationale avec la fonction DRH de la Région Capitale ?

Quelle est la cible 2014 des effectifs du Département « Gestion stratégique des Actifs Immobiliers » ?

Comment s'articule la DSI stratégique avec la DSI opérationnelle d'AFPA Office ?

Qui est en charge de l'Informatique pédagogique ?

Quels sont les moyens dont dispose la DSI après l'arrêt des financements de l'Etat ?

Quelle est la place de la fonction « Direction de la politique de management » directement rattachée au DGA Fonction Support à l'Exploitation et non présentée dans le document ?

D'ailleurs cette fonction ne semble pas non plus devoir faire partie de l'Etat major ! Pourquoi ?

6 - L'impact du Projet stratégique sur l'évolution des effectifs fonctions supports

344 emplois sont supprimés dans les filières métiers.

Pour les catégories d'emploi « Gestion intégrées des services généraux » et « Hôtellerie /Restauration », les départs sur la période « absorbent » les suppressions d'emploi.

Par contre il y a un solde négatif pour les fonctions « Compta /Paie » (-19ETP) et « Achats » (-24ETP), soit 43 personnes sans solution.

Questions :

Quelle gestion des Ressources Humaines envisagez-vous ?

De façon précise, combien de salariés des fonctions supports devront faire l'objet d'une mobilité géographique, et à quelle échéance (3mois, 1 an, ou 2 ans comme pour l'INOIP ?)

Combien de personnes devront changer de métier au-delà des ETP Compta/Paie et Achat ?

Comment et quand ?

7 - La représentation du personnel, notamment Comité d'établissement ...

Question :

Quel est le projet de représentation du personnel d'une Direction de 1674 personnes ?

En conclusion :

Vous parlez de chaîne de valeur pour fonder les nouvelles organisations.

La CFDT vous demande quelle est la plus-value concrète de chacun des changements que vous proposez, compte tenu des contraintes de mise en œuvre, ... notamment humaines ?

Pourquoi vouloir tout changer en même temps ? Une révolution culturelle est-elle, à ce point, nécessaire ? Les risques sont évidents, notamment psychosociaux !